

Servule Dumas, menuisier et mendiant (1837-1923) *Servule Dumas, carpenter and itinerant beggar (1837-1923)*

Gaston Deschênes

Volume 20, 2022

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1093893ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1093893ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)
1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Deschênes, G. (2022). Servule Dumas, menuisier et mendiant (1837-1923). *Rabaska*, 20, 147-161. <https://doi.org/10.7202/1093893ar>

Résumé de l'article

Brièvement instituteur, puis associé de son père comme menuisier à Saint-Jean-Port-Joli, Servule Dumas a vu son destin basculer quand il s'est retrouvé seul et désorganisé, à la mort de sa mère, frustré dans la recherche d'une conjointe et diminué par ses handicaps. Réduit à vivre dans un bouge, il s'est fait itinérant, échangeant le gîte et le couvert contre des « discours » qui l'ont rendu célèbre sur la Côte-du-Sud et auraient pu l'inscrire parmi les « originaux et détraqués » de Fréchette. Pris en pitié par des voisins bienveillants, qui auraient voulu le faire entrer dans un « foyer », il a plutôt été hébergé par une famille du coin, en échange de ses économies, et mourut confiné dans un grenier.

Servule Dumas, menuisier et mendiant (1837-1923)

GASTON DESCHÊNES

Historien, Québec

« Connus dans la Côte-du-Sud comme Barabbas dans la Passion, écrivait Gérard Ouellet, Servule Dumas¹ était, à la vérité, toute une institution, tout un spécimen de la race humaine [...] ; un de ces types qui eût mérité d’entrer dans la galerie des “Originaux et détraqués” du poète Louis Fréchette² ».

Menuisier de père en fils

Né à Saint-Jean-Port-Joli le 12 novembre 1837, Éric Servule Dumas était le fils de Joseph Dumas et de Marie-Louise Duval. Son père était originaire de Saint-Gervais-de-Bellechasse. D’après Arthur Fournier, il était venu apprendre le métier de menuisier à Saint-Jean sous l’influence de son oncle François Boissonnault qui s’y illustre comme curé de 1814 à 1843³.

Au terme de son apprentissage, Joseph Dumas se marie en 1835, se construit une maison et s’installe comme menuisier dans ce qu’on appelait autrefois « le bout » ou le « canton des Bourgault⁴ ». « Il n’était pas riche, écrit Fournier, car il ne possédait au monde que ses outils, sa maison, une étable avec une vache, mais toute son ambition se bornait à vivre heureux de son travail, lui et sa femme ».

1. La principale source d’information sur Servule Dumas est Arthur Fournier (1863-1931) qui l’a bien connu et qui lui a consacré une quinzaine de pages dans son *Mémorial* rédigé en 1923, mais édité par Réal Fournier et publié par le Musée de la mémoire vivante en 2012. Voir « Histoire d’un maître d’école », dans *Mémorial de Saint-Jean-Port-Joli*, Saint-Jean-Port-Joli, Musée de la mémoire vivante, 2012, p. 487-500). Gérard Ouellet (1906-1981), qui a connu Dumas dans sa jeunesse, s’est beaucoup inspiré du *Mémorial* pour rédiger les deux articles (1943 et 1976) dont il sera question plus loin. L’auteur remercie Jean-François Blanchette qui lui a signalé l’existence du témoignage de Médard Bourgault (1897-1967) et de photographies trouvées dans divers centres d’archives.

2. Gérard Ouellet, « Le maître d’école se fait quêteux », *La Seigneurie* (Boucherville), 7 juillet 1976, p. 14 ; en ligne : numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2572192.

3. *Mémorial*, p. 487.

4. La maison porte aujourd’hui le numéro 372, avenue de Gaspé ouest. Voir Angéline Saint-Pierre, « La Maison Joseph Dumas », dans *Hommage aux bâtisseurs*, Cap-Saint-Ignace, La Plume d’oie, 2003, p. 62-63.

De leur union naît un premier garçon qui meurt à un mois (20 février 1836). Après Servule, Marie Duval accouche d'un troisième fils qui meurt à deux ans (6 juin 1841).

Servule a probablement fréquenté l'école de Trois-Saumons, la seule ouverte, à l'époque, du côté ouest du village. En 1851, il est mentionné au recensement comme menuisier, mais ses aptitudes pour l'étude convainquent ses parents de l'envoyer à l'École normale de Montréal, probablement avec l'aide de l'abbé Hospice-Anthelme Verreault qui en était le principal⁵.

En 1858, Servule décroche le diplôme nécessaire pour enseigner dans les écoles élémentaires⁶ ; à l'automne, il est cité parmi les « instituteurs disponibles⁷ » et part enseigner l'anglais chez les Iroquois de Caughnawaga, près de Montréal. Pour des raisons qui nous échappent, l'expérience ne dure pas. Au recensement de 1861, on le retrouve à Saint-Jean, identifié comme « ex-instituteur » ; avec son père, écrit Médard Bourgault⁸, il s'exerce « au métier de menuisier, à la confection de portes, châssis, meubles, etc. ». Au recensement suivant (1871), il est mentionné comme menuisier. Le père est mort depuis 1863 ; le fils a repris le métier avec un succès relatif. D'après Gérard Ouellet⁹, on disait, de toute fenêtre qui fermait mal : « C'est un châssis à Servule ».

Orateur prolifique

Arthur Fournier, qui a connu Servule comme artisan, estimait pour sa part qu'il était « assez adroit pour ce genre de travail, mais il n'était pas assidu à son établi de menuisier, il avait la manie de composer des discours politiques ou historiques qu'il écrivait et apprenait ensuite par cœur¹⁰ ».

[...] il passait bien du temps à faire des compositions sur la politique et autres sujets. Dieu seul sait tout le papier qu'il a couvert de tout ce qui lui passait par la tête, et je crois que s'il les eut mis en volumes, ils en auraient fait plusieurs douzaines. Son plaisir était de réciter ses compositions devant le monde. S'il allait passer la veillée chez quelqu'un du voisinage, ce qui arrivait très souvent, on le priait, ou il demandait à réciter sa dernière composition, qu'il débitait aussitôt debout les mains appuyées sur le dossier de sa chaise, tout en faisant, de temps à autre des gestes d'orateur. Puis le discours terminé, il demandait : Comment

5. *Mémorial*, p. 488. Le père de Servule était le neveu du curé, retraité depuis 1843, et sa mère était la cousine du notaire Zéphirin Verreault, beau-frère du principal de l'École normale.

6. *Journal de l'instruction publique*, juillet 1858, p. 117.

7. *Ibid.*, sept. 1858, p. 159.

8. Médard Bourgault, « L'Histoire de la vie de Servul [sic] Dumas, autrement "le vieux guenillou" », dans Médard Bourgault, *Journal*, Saint-Jean-Port-Joli, Corporation Maison-Musée Médard Bourgault, 1991.

9. Mon loisir (pseudo de Gérard Ouellet), « Comment Henriette eut une grand-messe pour le repos de son âme... », *L'Action catholique*, 5 décembre 1943.

10. *Mémorial*, p. 489.

trouvez-vous ça ? Alors chacun le félicitait et demandait un autre discours qu'il s'empressait de déclamer¹¹.

Selon Médard Bourgault, Servule « se faisait donner 20 ou 25 sous¹² » pour ses discours. Gérard Ouellet l'a entendu une fois, chez Philéas Lamarre, un voisin, mais il avait au plus cinq ans et ne se souvient pas du sujet. Il ajoute que Servule était mis à contribution « par les jouvenceaux du voisinage » pour écrire des lettres d'amour, mais ce qu'il a vu de ses yeux était « des dissertations à caractère politique¹³ ».

Car le personnage ne manquait pas d'idées.

Un jour, il imagine la création d'une compagnie d'assurances contre le feu et une société de secours mutuels. « [...] un dimanche après la grand'messe, il monte à la tribune et sans laisser au crieur le temps de faire les annonces, il commence un discours annonçant cette assurance de paroisse et sa Société Saint-Joseph. Son discours fini, il descend et s'éloigne, et jamais il ne s'occupa de ses deux projets, qui tombèrent dans l'oubli¹⁴ ».

Servule Dumas était « un penseur en avant sur son temps », selon Ouellet. Léo Legros lui a raconté avoir vu l'homme qui « soliloquait sur le rocher au nord du magasin de François Lavallée », lançant des « imprécations vengeresses » en direction des Laurentides : « Les étrangers s'emparent de nos forêts et les pillent, le produit de nos richesses naturelles est exporté à l'étranger. Que nous reste-t-il ? La désolation issue des sueurs et des maigres gages de nos scieurs de bois¹⁵ ».

Prétendant déçu

La mère de Servule meurt en 1874 et c'est à partir de là, soutient Arthur Fournier, que « la passion de l'amour s'éveilla dans son cœur avec une telle violence qu'il en devint comme fou. [...] Vu son assez bonne instruction, il se crut en état de pouvoir aimer et marier les plus grandes demoiselles de la paroisse et se mit à leur faire la cour bon gré mal gré, de vive voix ou par lettres : il devint extravagant¹⁶ ».

Servule s'intéresse d'abord à une jeune fille d'origine irlandaise, proche des Aubert de Gaspé (sa fille, selon Gérard Ouellet, ce qui est peu probable), mais elle décline ses avances. Il se tourne alors vers une jolie fille du village qui décide de se faire religieuse ; frustré, le prétendant écrit à la supérieure

11. *Ibid.*, p. 492.

12. Médard Bourgault, *op. cit.*, p. 110.

13. Gérard Ouellet, « Le maître d'école... », *loc. cit.*

14. *Mémorial*, p. 493. Il existait plusieurs mutuelles d'assurances paroissiales et plusieurs sociétés de secours mutuels (surtout en milieu urbain) appelées « Union Saint-Joseph » dans la dernière moitié du XIX^e siècle.

15. Gérard Ouellet, « Le maître d'école... », *loc. cit.*

16. *Mémorial*, p. 489 et ss.

pour l'intimer de « Rendre à César ce qui appartient à César »... « Cette nouvelle religieuse a une sœur que Servule se met ensuite à courtiser avec insistance ; le père de la belle décide un jour de mettre le prétendant dehors *manu militari*, mais il aurait raté son coup et se serait retrouvé dans la boîte à bois¹⁷...

Sans succès avec les « demoiselles » de la bourgeoisie, Servule se tourne vers des « filles d'habitant ». La première « avait beau lui manifester ses antipathies de milles [*sic*] manières, il n'en tenait aucun compte, si bien qu'un jour, elle et sa sœur le prirent par chacun leur bout et le jetèrent pardessus la galerie assez élevée de la maison ; tout cela ne le rebuta nullement et il continua de venir la voir comme auparavant et ne cessa qu'au mariage de la jeune fille ». Dans une autre famille, les jeunes filles importunées lui jettent un seau d'eau bouillante sur la tête. « Enfin, écrit Arthur Fournier, les derniers feux de ses amours voulurent embraser le cœur d'une pauvre veuve de beaucoup plus jeune que lui, mais celle-ci ne voulut rien entendre et se moqua de lui ; ce fut la fin, il n'osa plus parler d'amour à personne¹⁸ ».

De menuisier à mendiant

La mort de Marie-Louise Duval, sa mère, en 1874, semble avoir marqué Servule sur un autre plan. Sa mère tenait sa maison dans un état de propreté impeccable et son fils « était, comme on dit, fier de lui et aimait à être bien vêtu et à paraître correct ». Tout change après la mort de sa mère : « il se laissa peu à peu aller pour sa personne et surtout dans sa maison pitoyable. Une tante, qui demeurait non loin de chez lui et prenait soin de son linge, venait aussi de temps à autre mettre un peu d'ordre dans sa maison, lui recommandant à tout instant de se tenir plus proprement, mais tout était inutile, c'était parler à une pierre. À la fin, ses forces diminuant, elle finit par ne plus s'en occuper et mourut vingt ans avant lui¹⁹ ».

En 1897, il vend sa propriété²⁰ à Elzéar Ouellet (père de Gérard) tout en se réservant, sa vie durant, un lopin sur lequel il se construit une « boutique habitable²¹ ».

17. Selon Gérard Ouellet, c'est dans la maison du docteur Salluste Roy (sise sur le site du Castel des Falaises) que Servule serait allé courtiser. Cette famille (qu'il qualifie de « péteux du Faubourg »...) comprenait au moins quatre filles dont Alice qui entra chez les Ursulines en 1875. Ouellet, « Le maître d'école... », *loc. cit.*

18. *Mémorial*, p. 492. « C'est à la suite de ses déboires sentimentaux, selon Ouellet, que Servule aurait dit adieu à la profession d'enseignant et au métier d'artisan ». Peut-être pour la menuiserie, mais l'enseignement était déjà loin.

19. *Mémorial*, p. 493. Médard Bourgault associe le laisser-aller de Servule à sa peine d'amour.

20. Greffe P.-G. Verreault, 27 janvier 1897. Elzéar Ouellet, navigateur, épouse Hermine Fortin le 26 février 1900. Ils ont quatre enfants, dont Juliette (épouse de Georges Tessier), qui habitera plus tard la maison, et Gérard, né le 26 novembre 1906, qui possédera plus tard la maison sise au 386, avenue de Gaspé ouest (Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 36).

21. Mon loisir (pseudo de Gérard Ouellet), « Comment Henriette... », *loc. cit.*



Maison natale de Servule Dumas et de Gérard Ouellet
à Saint-Jean-Port-Joli
Photo : Charlotte Boily



Ce bâtiment a servi de maison à Servule Dumas
La photographie montrerait le bâtiment une fois déplacé de son emplacement initial
Photographie inconnu, v. 1964
Archives de la Côte-du-Sud, F215/13/2/11 (J22.12)

L'intérieur de cette cabane défie toute description, rappelle Arthur Fournier. D'une jolie couchette que sa tante lui avait donnée, il fit une sorte de boîte en l'entourant de planches de trois côtés et demi, ne laissant qu'un étroit espace pour y accéder ; il la remplit de guenilles sous lesquelles il se fourrait comme un rat dans son trou, le soir en se couchant. Cette cabane ne mesurait que dix pieds de large sur douze de long, n'avait pas de plancher ni de plafond. Le plancher était remplacé par des copeaux, du bois de chauffage, des guenilles, du foin, etc. Un poêle branlant en occupait le centre ; dans un angle, au pied de son lit un gros coffre surchargé de guenilles, de vaisselles ébréchées et sales ; une ou deux chaises, qu'il était impossible de mettre aplomb sur ce sol inégal ; quelques vieux cadres et sa croix de tempérance étaient accrochés aux tristes murs de ce taudis plus sale qu'une écurie, et dans lequel il était impossible de faire trois pas tant tout était culbuté²².

Peu de gens entraient chez Servule. Médard Bourgault s'y est risqué un jour. Profitant d'une porte entrouverte, il entre dans le « bas-côté » (ce qui aurait été la boutique de l'ancien menuisier) où se trouve « un vieil établi boiteux, une bûche toute grugée par les coups de hache, un mur tout noir de fumée, quelques vieux rabots et galères ». Le plancher « était composé de bouts de planches mal jointes et presque pourries. Dans un coin, une vieille chaise dont le dos était parti ». En passant dans ce qu'on pourrait appeler la pièce principale, Médard réveille l'ermite qui l'enjoint de sortir, mais il lui rappelle qu'il est venu acheter un livre.

Dans le temps qu'il cherche son livre j'en profite pour me rendre compte de l'ameublement. Le plancher était couvert de « bourgues » [de bourriers, d'ordures] assez épais pour ensevelir les pattes d'un gros poêle à trois ponts. Dans le coin sud-ouest, une espèce de couche dont les pattes disparaissaient dans les « bourgues » était remplie de guenilles de toutes sortes qui lui servaient de couvertures. Il aurait été très difficile de les identifier tellement elles étaient sales. Dans un autre coin, une petite table, dont les pattes disparaissaient de moitié, toutes noires et fumées, était couverte de vaisselle telle que bols, assiettes, couteaux, fourchettes. Je crois que le tout n'avait pas été lavé depuis nombre d'années, à part les souris qui, étant de la famille, en léchaient une certaine partie.

Dans un autre coin, un vieux coffre noir d'où l'on ne pouvait distinguer que le couvert dans quoi le vieux cherchait son livre en question. Les murs étaient tout noircis par la fumée et les deux petits châssis en étaient de même, un vrai nid quoi !²³

Né en 1906, Gérard Ouellet a vu cette « misérable mesure » dans sa jeunesse. À la mort de Servule, elle fut transportée chez un cultivateur des alentours où, agrandie, elle servait de hangar en 1943 et existait toujours, selon

22. *Mémorial*, p. 493.

23. Médard Bourgault, *op. cit.*, p. 110-111.

Ouellet, en 1976²⁴. Avant de la déménager, « on l’avait libérée des déchets qui en recouvraient d’un pied le plancher²⁵ ».

Vers 1900, toujours selon Fournier, Servule « n’étant plus capable de faire aucun travail pour gagner sa vie, il se décida de se faire mendiant et se mit à parcourir la province depuis les Cantons de l’Est jusqu’à Rivière-du-Loup et même plus loin encore²⁶ ».

Il avait la mine si misérable que tout le monde lui faisait l’aumône ; puis souvent le soir il annonçait là, où il logeait, que, s’il y venait du monde, il ferait un long discours sur un sujet qu’il indiquait. Alors les voisins prévenus accouraient en foule pour entendre ce conférencier d’un nouveau genre ; puis le discours fini, il passait le chapeau dans l’assemblée et la collecte se montait quelquefois aussi considérable que celle de toute sa journée.

Une fois connu, par son premier voyage, ses auditeurs des voyages suivants devenaient plus nombreux, de sorte qu’il arrivait chez lui avec une bourse d’une grosseur respectable ; mais si on lui demandait le résultat de ses quêtes, il se gardait bien de la dire ; il se contentait de répondre : “J’ai ramassé plus ou moins”. [...]

L’hiver, il s’arrêtait chez des connaissances dans les paroisses environnantes, et s’arrangeait avec eux pour passer quelques semaines et même tout l’hiver ; il s’achetait des provisions et eux l’hospitalisaient par charité. Mais ordinairement on ne recommençait pas deux hivers de suite, parce qu’il était malpropre avec ses ragouûts et ses rôtis [...].

Servule était désormais bien connu... pour toutes sortes de raisons ; c’était une véritable institution qui ne payait cependant pas de mine. « Fortement voûté, clopinant légèrement, les yeux chassieux, vêtu d’un gilet qui avait déjà été noir, coiffé d’une casquette à la palette tombante, un bâton à la main²⁷ », ainsi allait Servule quand Ouellet le connut au début du siècle.

Durant les vingt dernières années de son existence, écrit Arthur Fournier, sa personne était devenue sordide par le peu de soin qu’il en prenait. Des habits trop grands ou trop petits pour lui, ordinairement percés de toute part ou décousus et presque jamais boutonnés et sales ; des chaussures brisées et boueuses même en hiver ; des coiffures grotesques achevaient de faire de toute sa personne une sorte de bouffon n’inspirant que la plus profonde pitié, affligé qu’il était d’un dos courbé qui l’obligeait de se tenir la tête appuyée sur la poitrine²⁸.

24. Gérard Ouellet, « Le maître d’école... », *loc. cit.*

25. Mon loisir (pseudo de Gérard Ouellet), « Comment Henriette... », *loc. cit.*

26. « Environ vingt ans avant sa mort » en 1923. *Mémorial*, p. 495-497. Ouellet, qui a connu Servule très âgé, réduit le territoire à la Côte-du-Sud. Médard Bourgault raconte (p. 110) qu’il est allé une fois mendier à Québec, mais qu’il a été arrêté par la police et ramené sur la rive sud où les gamins de Lévis l’ont pourchassé, ce qui lui a inspiré un discours intitulé « À Québec dans un cachot, à Lévis parmi les petits diables ».

27. Mon loisir (pseudo de Gérard Ouellet), « Comment Henriette... », *loc. cit.*

28. *Mémorial*, p. 494-495.



**Servule Dumas, probablement
dans les dernières années
de sa vie**

Photographe inconnu,
Archives de la Côte-du-Sud, F215/10/27/7



***Le Quêteux*
par Médard Bourgault,
sculpture sur bois, 1932**

Photo : Jean-François Blanchette
BANQ-M, fonds Gabriel Nadeau, MSS 177, boîte 186



**Jean-Julien Bourgault à l'œuvre sur
un *Servule* en 1941**

Photo : Herménégilde Lavoie,
BANQ, fonds Ministère de la Culture et des
communications, E6,S7,SS1,P10441



***Servule*
Servule Dumas, le quêteux
par Jean-Julien Bourgault,
sculpture sur bois, 63 cm, v. 1970**

Photo : Gilles Daoust, courtoisie de la Fondation Gilles-Daoust
(artszap.com/produit/servule-dumas-le-queteux-circa-
1970-jean-julien-bourgault-1910-1996).

Médard Bourgault avait 25 ans à la mort du mendiant ; il a eu le temps de l'observer :

Il portait une calotte de forme ronde, crasseuse, une chemise d'un rouge vif, deux ou trois blouses en lambeaux, l'une sur l'autre et un vieux capot dont les lambeaux tombaient et volaient au vent, de grosses bottes comme chaussures, assez souvent une ne ressemblait pas à l'autre du tout. Sa figure était plutôt petite et courte, un front qui marquait du génie, un nez courbé et mince dont le bout entraît presque dans une bouche creuse, les lèvres minces, le menton pointu et les yeux petits et gris, ses cheveux longs et gris ; à la main droite un gros bâton lui servait d'appui, à la main gauche une petite chaudière telle qu'en fabriquaient nos ferblantiers du temps. Le dessous était peinturé de blanc ou de rouge pour la préserver de la rouille.

Sur son dos courbé, un sac qui contenait un peu de linge et deux ou trois petites chaudières accrochées, semblables à celle qu'il tenait à sa main gauche, mais plus petites. Sur son corps, le cordon de Saint-François et vermine ou poux. Il marchait en trainant le pied gauche qui semblait ne pas vouloir suivre le pied droit²⁹.

Le pauvre bougre était la cible des mauvais plaisants.

Le 4 février 1910, on pouvait lire la nouvelle suivante dans *Le Peuple* : « Saint-Jean-Port-Joli. Mariage à l'horizon. Dame Rumeur veut que le 15 février courant M. Servule Dumas unira sa destinée à Mlle Delvina Chouinard³⁰. » L'hebdo de Montmagny doit s'amender la semaine suivante :

Nous avons lu avec surprise, dans les nouvelles de Saint-Jean la semaine dernière, l'annonce du mariage prochain de M. Servule Dumas. M. Dumas est un vieillard de plus de soixante-quinze ans, qui mérite le respect de tous ses concitoyens.

Le correspondant qui s'est amusé à ses dépens devrait penser à respecter les cheveux blancs de ce vieillard. Trop souvent on trompe ainsi la bonne foi de l'administration d'un journal qui ne peut pas toujours s'assurer[r] si les nouvelles qu'on lui envoie sont vraies ou fausses et l'on pousse l'indélicatesse par crainte de justes représailles jusqu'à signer d'un nom qui n'est pas le sien, et qui appartient à des personnes que de tels persiflages insultent. Cela devrait finir. À bon entendeur, salut.

Gérard Ouellet a raconté un autre tour joué à Servule.

Notre homme avait eu un petit héritage d'Henriette T..., une parente sans doute. Mais on trouva, dans le voisinage, que la pauvre défunte n'avait pas souvent de messe recommandée pour le repos de son âme. Des jeunes gens s'organisèrent. C'est ainsi qu'un soir Servule entend tout à coup un bruit d'enfer dans le bocage d'épinettes bordant le chemin du Roi en face de sa mesure. Le solitaire s'empresse de regarder à l'une de ses rares fenêtres. Horreur ! Devant lui se dressent une

29. Médard Bourgault, *op. cit.*, p. 108-109.

30. La nouvelle est reprise dans *L'Action sociale* le lendemain.

grande main blanche et un spectre également blanc qui fait entendre d'une voix sépulcrale : « Je suis Henriette. Je veux des prières ». Le dimanche suivant, au prône, le curé de Saint-Jean-Port-Joli annonce, entre autres : « Une grand'messe pour le repos de l'âme de défunte Henriette T..., recommandée par Servule D... »

Rien à faire contre les attaques anonymes, mais, en face-à-face, on le disait redoutable : « il savait répondre toujours avec justesse à quiconque essayait de le taquiner, il avait, comme on dit « une cheville toujours prête à boucher le trou », et se faisait un jeu de river le clou à n'importe qui ». Selon Fournier, « il faudrait des pages et des pages pour raconter ses traits comiques ». Médard Bourgault en racontait un au sujet des frères Duval et du dôme qu'ils avaient fait construire sur leur maison (aujourd'hui remplacée par la caisse populaire) ; Servule n'était pas impressionné : la folie, disait-il, n'était plus à son comble, mais par-dessus le comble³¹ !

Il ne fallait quand même pas abuser de sa patience, comme Médard Bourgault l'a constaté personnellement :

Une fois en revenant de la classe avec mes camarades, nous nous miment [*sic*] à crier : « Pisse vinaigre, guenillou », alors qu'il était à étudier un de ses discours, dissimulé dans les arbres de cèdre. Alors quand nous retournâmes à la classe après dîner, comme nous arrivions près de la cabane, nous nous arrê tâmes figées [*sic*] de stupeur. Servul[e] nous attendait dissimulé dans les arbrisseaux, un gros fusil à pierre à la main. (Heureusement qu'il manquait le chien). [...] Par la suite, nous étions très polis avec le vieux Servul[e]³².

Le confinement

Le régime de vie « semi-nomade » de Servule ne pouvait durer indéfiniment. En 1920, ne trouvant plus personne pour l'héberger, il décide de rester chez lui, mais, quand il fait trop froid, il demande le gîte à un de ses voisins. Ceux-ci finissent par se lasser et le prient de se réfugier dans un hospice ; mais le pauvre homme s'y refuse et [il] aurait répliqué : « Aller dans les hospices, pour manger de la blanquette !... Je pense pas !... »

Mais un soir qu'il se sentait plus faible que de coutume, il partit de chez lui pour aller demander l'hospitalité chez un voisin assez éloigné. Le maître n'y était pas ; une jeune fille seule avec les petits enfants, le voyant arriver eut peur et barra la porte. Alors il alla frapper chez un autre voisin encore plus loin et demanda en pleurant de bien vouloir le garder cette nuit en payant. Peut-on refuser une telle demande à un vieillard pleurant ? On le garda, mais à condition qu'il donnerait ce qu'il possédait encore de ménage. C'était peu et c'était trop pour une seule nuit. Cependant, le lendemain matin, on alla avec une voiture, s'emparer du triste mobilier qu'abritait la cabane³³.

31. Gérard Ouellet, *Ma paroisse*, Québec, éditions des Piliers, 1946, p. 207.

32. Médard Bourgault, *op. cit.*, p. 109.

33. *Mémorial*, p. 496.

Réalisant qu'il avait été floué, il se rend ensuite solliciter un voisin qui s'était toujours montré charitable et ce dernier accepte de lui trouver un gîte en attendant une place dans un hospice.

Les parents de Médard se préoccupent du sort de Servule : sa mère lui fournit des vivres à l'occasion et lui fait du ragoût ; certains soir d'hiver, son père héberge l'ermite qui dort sur le « canapé qui servait à coucher les quêteux » ; il voudrait bien débarrasser Servule « de ses guenilles » et le laver, mais « ce n'était pas là ses idées³⁴ ».

Servule se retrouve un jour chez Eugène Leclerc et devient encombrant. En plus, il « était de la graine », c'est-à-dire couvert de poux. Leclerc, Médard et son frère Alfred conviennent de « dépouiller » le mendiant.

Mon père partit avec des pantalons, des bons sous-vêtements de laine, une chemise, veste et « coat ». Ils parlèrent de ceci à Servul[e]. Il n'était pas de cet avis du tout. Alors bon gré mal gré ils le dépouillèrent de ses saletés mais non sans recevoir certaines apostrophes de la part de Servul[e]. Il leur disait qu'ils ne pouvaient faire cela car ils le privaient d'une promesse qu'il avait faite. Mais ils n'écoutèrent pas ceci. Quelle ne fut pas leur surprise de trouver dans ses vêtements, partout à l'intérieur, des sacs remplis d'argent dur en 5, 10 et 25 sous, tous cousus partout après ses nombreuses guenilles car il en avait épais. Mais ce fut une surprise aussi grande quand ils virent son infirmité : une affreuse hernie. Ils ne pouvaient en croire leurs yeux. Ils se demandaient comment un homme pouvait avoir vécu avec semblable infirmité³⁵.

Fournier confirme l'état du mendiant :

Deux ans avant sa mort, on constata sur sa personne en lui donnant des soins de propreté qu'exigeait son état, une hernie développée d'une façon incroyable dont il était affligé depuis plus de cinquante ans, et qui heureusement pour lui ne le faisait point souffrir. De plus il avait eu dans sa jeunesse un érysipèle à un genou qui l'empêchait de se redresser la jambe et l'obligeait de boiter, et lui rendait la marche pénible³⁶.

La « fortune » de Servule s'élève à plusieurs centaines de dollars, près de 500, selon Médard Bourgault, assez pour envisager le placement du mendiant à l'Hospice de Saint-Damien, mais entretemps, un voisin, dont l'épouse (Émilie Jean) est une parente de Servule³⁷, accepte de l'héberger.

Un acte de « constitution de rente » est passé devant le notaire François-Xavier Denis le 1^{er} mars 1920 entre Xavier Bourgault, cultivateur, habitant

34. Médard Bourgault, *op. cit.*, p. 112.

35. *Ibid.*, p. 113.

36. *Mémorial*, p. 495. Ouellet écrit : « une hernie très développée qu'un oreiller tenait en respect sous sa chemise ». Gérard Ouellet, « Le maître d'école... », *loc. cit.* L'érysipèle ou erysipèle est une infection aiguë de la peau.

37. Fournier dit que la femme de Xavier Bourgault était sa « cousine », mais c'était en fait le père d'Émilie Jean qui était le cousin de Servule.

sur le premier rang de Saint-Jean-Port-Joli³⁸, et Servule Dumas, « mendiant de cette paroisse ». En retour d'une somme de 400 piastres, dont « quarante-sept piastres et soixante centins » venant de la municipalité³⁹, Bourgault « s'engage d'avoir bien soin dudit Servule Dumas, en santé et en maladie sa vie durant, le garder et le loger avec lui, le nourrir vêtir et chauffer, éclairer et entretenir suivant son état sa vie durant, lui fournir les secours du prêtre et du médecin à son besoin ; à son décès le faire inhumer avec un service convenable et dix messes basses pour le repos de son âme aussitôt [que] possible après son décès ».

Mais Servule n'est pas à l'article de la mort. Il lui reste un peu d'argent (vingt-cinq piastres, selon Fournier) et encore de l'énergie.

Malgré sa vieillesse et ses infirmités, Servule avait encore de bonnes jambes, il était curieux de le voir marcher encore si rapidement. [...] Il aurait pu, vu ses infirmités, se placer quelque part, tranquille et sans inquiétudes de l'avenir, mais non, il avait la passion des voyages, il ne pouvait résister à la tentation de marcher et de voir du pays⁴⁰.

Les beaux jours revenus, il reprend son « métier », part sans avertir, huit ou quinze jours, revient, repart... Ceux qui l'hébergent et le nourrissent finissent par demander des comptes au donataire (Xavier Bourgault) qui décide « de ne plus laisser sortir son pensionnaire sans le faire surveiller ».

Dans une maison qui héberge déjà un couple et une dizaine d'enfants, Servule est donc confiné au grenier, dans une chambre qui « n'était réchauffée en hiver que par la faible chaleur d'un tuyau de poêle [...]. S'il souffrait du froid l'hiver, en revanche, l'été c'était tout le contraire, car l'on sait que, durant l'été, [quand] le soleil plombe sur les couvertures des maisons, les greniers deviennent inhabitables à moins d'une aération considérable ; mais Servule n'avait qu'une seule fenêtre dans sa pauvre chambre, et la porte était tenue soigneusement barrée et on ne lui permettait de sortir que très rarement et peu longtemps, car il fallait le surveiller continuellement⁴¹ ».

Médard Bourgault, dont le père était un petit-cousin du donataire, dit que ce dernier a « eu fort bien soin⁴² » de Servule. Arthur Fournier en est moins sûr. Le pensionnaire ne peut recevoir les parents et amis qui veulent le voir. « Les deux premières années, on le menait à l'église deux fois l'an pour lui faire faire ses dévotions, mais, la dernière, on allait, au temps de Pâques, chercher le prêtre qui venait lui rendre ce devoir ».

38. Pour garantir l'exécution du contrat, Xavier Bourgault a hypothéqué une propriété connue au cadastre sous le numéro 233.

39. Les municipalités avaient des responsabilités à l'égard des pauvres à cette époque.

40. *Mémorial*, p. 498.

41. *Ibid.*, p. 499.

42. Médard Bourgault, *op. cit.*, p. 114.

À la fin de 1922, Servule dépérit. Fournier ne précise pas s'il s'agit de problèmes physiques ou cognitifs. Médard Bourgault dit que le pensionnaire « devint en enfance⁴³ ». Au début de janvier 1923, il reçoit les derniers sacrements. Le docteur est appelé, en vain. Le 13 janvier, on le trouve mort dans sa chambre et, deux jours plus tard, il est inhumé au cimetière de Saint-Jean-Port-Joli. « Pas même une petite croix de bois » pour marquer sa sépulture, écrit Médard Bourgault qui semble avoir eu de nombreux échanges avec Servule. Un jour, il lui demande « pourquoi il faisait cette vie et pourquoi il ne se tenait pas proprement ». Servule lui répond : « C'est là mon secret que Dieu seul connaît ». Quand les frères Bourgault décident de le laver et de l'habiller proprement, Servule résiste en disant « qu'ils ne pouvaient faire cela car ils le privaient d'une promesse qu'il avait faite ».

Était-ce une pénitence qu'il s'était imposée de vivre en guenilles et grouillant de poux et dans la plus parfaite pauvreté. Est[-]ce qu'il voulait imiter la vie de ce pauvre d'Assise dont il m'a souvent parlé ou encore est[-]ce que ç'aurait été par paresse. Je ne le crois pas, car il était très infirme pour travailler. Personne ne pouvait pénétrer dans le secret de sa vie. [...] Dieu seul et lui pouvaient le savoir⁴⁴.

Servule aurait-il mérité de figurer parmi les *Originaux et détraqués*⁴⁵ ? Sûrement. Comme le note Maurice Lemire, les « douze types québécois » retenus par Fréchette partagent un premier trait commun : la passion du verbe. Servule, l'orateur, aurait bien figuré aux côtés des Aubin, Groperrin, Cardinal, Lévesque, entre autres. Leur langue a de la couleur. « Des types comme Grelot, Drapeau et Dupil, ajoute Lemire, sont des prophètes en guenilles qui, aux yeux du jeune Fréchette, atteignent toute leur beauté quand ils fulminent leurs malédictions contre les jeunes gamins qui les poursuivent⁴⁶ ». Ou contre les étrangers. En échange de l'aumône, Chouinard livrait du courrier tandis que Servule faisait des discours.

Certains types sont comiques, volontairement ou non, comme Chouinard, qui était aussi de Saint-Jean-Port-Joli, mais il y a dans le groupe « de vrais malades qui, faute d'institution pour les recueillir et les soigner, sont livrés aux gamins des rues. Grelot, Drapeau, Dupil et Dominique attirent la pitié plus que le rire » ; la plupart des types de Fréchette « ont contre eux d'être

43. *Ibid.*, p. 114.

44. *Ibid.*, p. 111.

45. Louis Fréchette, *Originaux et détraqués. Douze types québécois*, Montréal, Patenaude, 1892, 360 p.

46. Maurice Lemire, « Originaux et détraqués », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome 1 : *Des origines à 1900*, Montréal, Fides, 1978, p. 557.

vieux », et souvent déguenillés⁴⁷. C'est aussi le cas de Servule, comme en témoigne Médard Bourgault, un gamin qui a réalisé, avec le temps, le drame de la vieillesse.

Jusqu'à la publication d'une première version de ce texte dans le mensuel de Saint-Jean-Port-Joli en janvier 2022⁴⁸, bien peu de gens se souvenaient de leur « illustre » coparoussien décédé 99 ans plus tôt. Quelques-uns avaient sûrement lu le chapitre qui lui était consacré dans le *Mémorial* d'Arthur Fournier édité en 2012 ; les autres textes sur Servule (par Gérard Ouellet⁴⁹ et Médard Bourgault) sont anciens ou peu diffusés.

Restent de Servule des représentations sur bois dont il est difficile de connaître le nombre et les propriétaires. Il n'y en aurait aucune à Saint-Jean-Port-Joli. Médard en a fait une en 1932 et Jean-Julien en a réalisé plusieurs ; la plus ancienne (connue) date de 1940 et la dernière (un bas-relief de 1979) a été reproduite par son fils Gil à cent exemplaires pour des professeurs à la retraite de Saint-Jean-sur-Richelieu⁵⁰.

Celle qui illustre un texte de Gérard Ouellet en 1976⁵¹ serait « conforme au modèle », selon l'auteur, mais l'illustration est de mauvaise qualité et ne correspond pas vraiment à la seule photographie disponible du mendiant. Du *Servule* de Médard au dernier de Jean-Julien, la silhouette du mendiant évolue beaucoup : il paraît plus élancé au début, avec de longues jambes, puis très courbé en 1940, relativement élégant vers 1970 (si ce n'était d'un trou sur un genou...) et de nouveau passablement voûté en 1979. Pour « équiper » son *Servule* de 1940, Jean-Julien a tenu compte des détails donnés par Médard, alors que celui de 1970 montre beaucoup de boutons pour quelqu'un qui, d'après Médard, n'en avait aucun à ses habits !

Mais il ne s'agit que de représentations d'artistes, tandis que Servule, lui, est entré dans la légende.

47. *Ibid.*

48. *L'Attisée*, vol. 39, n° 1, janvier 2022, p. 26-29.

49. Le texte que Gérard Ouellet a publié dans *L'Action catholique* en 1943 a été reproduit dans *Pour l'amour du bon Dieu*, La Pocatière, SHCS, « Les Cahiers d'histoire » 23, 1998, p. 25-32.

50. L'auteur remercie Jean-François Blanchette qui lui a communiqué ces informations.

51. Gérard Ouellet, « Le maître d'école... », *loc. cit.*